

AQVITANIA

TOME 13

1995

Revue inter-régionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

Sommaire

Editorial	3
A. COFFYN, J. MOREAU, J.-R. BOURHIS <i>Les dépôts de Bronze de Soulac-sur-Mer (Gironde)</i>	7
Alain BEYNEIX, Céline PIOT <i>Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les Ages du Fer (du VIe au Ier siècle av. J.-C.)</i>	33
M. A. MAGALLÓN, P. SILLIÈRES, M. FINCKER, M. NAVARRO <i>Labilosa, ville romaine des Pyrénées espagnoles</i>	75
A. BOLLE, B. VEQUAUD, D. CODINA I REINA, S. LEPETZ <i>La nécropole des Champs Rougis, Muron, Charente-Maritime</i>	105
Frédérique DUBREUIL <i>La verrerie d'époque romaine à Rom (Deux-Sèvres)</i>	131
J. ROGER <i>La nécropole gallo-romaine de la Betoulle (Saint-Maurice-La-Souterraine)</i>	155
Pierre AUPERT, Robert TURCAN <i>Attis et Cybele à Lugdunum Conuenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges)</i>	179
Michel KAZANSKI, Jacques LAPART <i>Quelques documents du Ve siècle ap. J.-C. attribuables aux Wisigoths découverts en Aquitaine</i>	193
Sylvie FABRE-DUPONT MALERET <i>Un référentiel pour la céramique bordelaise du Xe au XVIe siècle à partir des fouilles d'habitat</i>	203

Notes et documents

Frédéric BERTHAULT <i>Une amphore Dressel 12 timbrée SEX DOMITI au Musée du Périgord</i>	269
M. FEUGÈRE, G. VIENNE <i>Deux puisoirs en bronze de Saintes (Charente-Maritime) (type Eggers 162)</i>	273
Elzbieta DABROWSKA <i>Insignes du pouvoir épiscopal et abbatial dans l'archéologie funéraire des diocèses pyrénéens français</i>	277

Elzbieta Dabrowska

Insignes du pouvoir épiscopal et abbatial dans
l'archéologie funéraire des diocèses pyrénéens français

L'existence et l'évolution des rites funéraires propres aux «*sacerdotes*», simples prêtres ou dignitaires ecclésiastiques tels les évêques et les abbés, sont attestées dès l'Antiquité tardive. Le concile réuni à Valence en Espagne en 546, dans le canon «*De exequis morientis episcopi, qualiter humetul*», mentionne un très ancien usage propre à l'ensevelissement des prêtres, mais ne dit pas en quoi celui-ci consistait¹.

Les pratiques de l'exposition publique et de l'enterrement du corps d'un clerc dans son costume sacerdotal et pontifical apparaissent très tôt dans les textes. Saint Jérôme présente, dans la lettre au pape Innocent I (402-417), «la vêtue» comme une disposition spéciale, prise pour certains clercs². Saint Grégoire dans ses «Dialogues», raconte qu'à la fin du Ve siècle et au début du VIe, Paschasius, diacre du temps du pape Symmaque (498-514), eut son cercueil recouvert de la dalmatique des diacres³. Le concile de Clermont, en 535, interdit de jeter sur le corps d'un prêtre le linge qui recouvre le corps du Seigneur (le corporal) et de le rendre ensuite à son usage⁴.

Le corps d'un évêque décédé doit être habillé—«*dignisque vestimentis indutus*», explique Grégoire de Tours⁵. C'est ainsi qu'au VIIIe siècle l'«*Ordo defunctorum*» du Sacramentaire du Berlin précise que les membres du clergé séculier et régulier doivent être inhumés «*in quo habitu vel ordine in ecclesia Dei militaret*»⁶. Cette expression nous engage à décoder, dans les textes de l'Antiquité tardive qui viseraient spécialement les clercs, les membres de «*militia sacra*»⁷. La même idée se retrouve dans la liturgie de l'église wisigothique ; le «*Liber ordinum mozarabe*» décrit strictement l'usage : «*cum vero fuerit ex more corpus lavatum veste qualis ordinis hic vivens extitit*», «quand le corps a été lavé selon usage, on l'habille en costume de son rang»⁸.

Ces témoignages, de genres très divers, en appellent à une coutume qu'ils ne nous laissent pas connaître davantage, mais dont l'objectif principal était de manifester la dignité des clercs et des moines revêtus de leur costume sacerdotal et pontifical.

Selon le Pontifical romain-germanique du Xe siècle, les insignes remis à l'évêque pendant son sacre sont d'abord les vêtements pontificaux, c'est-à-dire la tunique ou l'aube, la dalmatique, la chasuble, l'étole, les gants, les bas et les sandales, auxquels s'ajoutent pour l'archevêque le palium, puis l'anneau, et enfin la crosse. La mitre n'apparaît que vers la deuxième moitié du XIe siècle⁹.

La cartographie des lieux de découverte permet de visualiser leur répartition géographique dans les antiques ressorts ecclésiastiques et politiques en deça des Pyrénées jusqu'à une frontière que dessinent la Garonne, le Lot et le Tarn. Leur inventaire archéologique totalise pour l'ensemble de ces territoires une trentaine de tombes d'évêques et d'abbés, identifiés ou identifiables, décédés entre le VIIIe siècle et le XIe. On trouve aussi des tombes anonymes contenant les insignes attribuables à la même période, inhumés auprès de corps non identifiables, dans les cathédrales ou dans les établissements monastiques du piémont pyrénéen.

L'identification certaine du défunt et donc la datation de sa tombe ne peuvent se fonder que sur la présence d'inscriptions trouvées à l'intérieur de la sépulture. On ne saurait suivre sans réserve des indices textuels circonstanciels et rarement contemporains de l'enterrement. La présence d'un monument funéraire n'assure pas non plus une attribution correcte de la sépulture. Un tel monument pouvait, pour différentes raisons, être construit à une certaine distance de la tombe.

Parmi les objets inscrits provenant d'une tombe, il faut différencier les plaques et les lames en plomb délibérément fabriquées pour identifier le défunt, des insignes tels que les anneaux et les crosses portant parfois le nom du destinataire. On arrive aussi à identifier le défunt grâce à la matrice de son sceau déposée dans la sépulture. Des sceaux en plomb qui avaient été attachés à une bulle pontificale ont été trouvés dans quelques tombes de personnages ecclésiastiques des XIe et XIIe siècles ; ils avaient pu rester attachés au document lui-même. Ce document peut être soit une bulle de

1. J. D. Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. 8, Florence, 1762, col. 622.

2. P. L., t. 22, col. 330.

3. P. L., t. 77, col. 397.

4. *Concilium Clarenmontanum* a. 535 J 7, dans *Corpus Christianorum, series latina*, t. 148A, *Concilia Galie* A. 511-A. 695, éd. Caroti de Clerq, Turnhout, 1963, p. 107.

5. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, éd. B. Krusch, MGH, SRM, I. 2, Hannover, 1969, réimpr. XIV, 4, p. 270.

6. *Liber sacramentorum Augustodunensis*, éd. O. Heiming O.S.B., dans *Corpus Christianorum, series latina*, t. 149B, Turnhout, 1984, p. 242.

7. D. Sicard, *La liturgie de la mort dans l'Eglise latine des origines à la réforme carolingienne*, Munster, 1978, pp. 8-9.

8. *Liber ordinum* en usage dans l'église wisigothique et mozarabe d'Espagne du Ve du Xe siècle, éd. dom E. Ferotin, dans *Monumenta ecclesiae liturgica*, t. 5, Paris, 1904, col. 139.

9. Dom P. Salmon, *Etude sur les insignes du pontife dans le rite romain*, *Histoire et Liturgie*, Rome, 1955 ; Dom P. Salmon, «Aux origines de la crosse des évêques», *Revue des sciences religieuses*, Mélanges Michel Andrieu, volume hors série, 1956, pp. 373-383.

10. E. Dacbrowska, F. Comte, «Un rite funéraire peu connu, le dépôt de la bulle pontificale dans les tombes ecclésiastiques», *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1993, pp. 209-223.

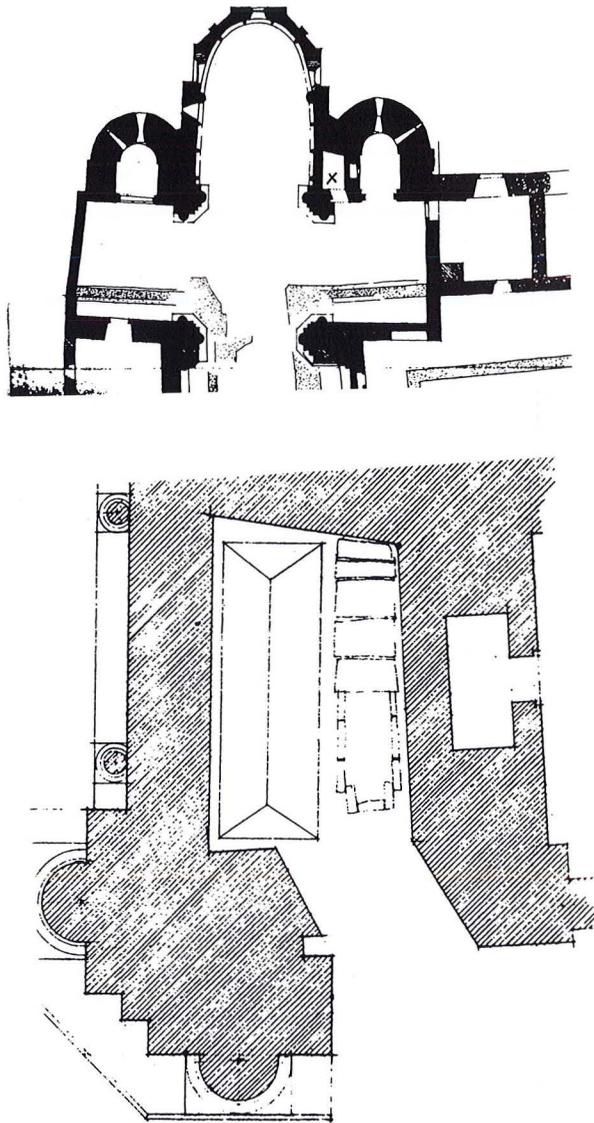
provision, c'est-à-dire l'acte de nomination de ce dignitaire par le pape, soit une bulle d'indulgence¹⁰.

Vu toutes ces circonstances, on ne saurait identifier sûrement que sept des tombes étudiées et discutées, à savoir : les tombes d'Ayrard, évêque de Carpentras mort en 982 à Carpentras¹¹ ; de Pons d'Antéjac, évêque de Cahors mort en 1236 à Cahors¹² ; de Bertrand de Miremont, évêque de Comminges mort en 1286 à Saint-Bertrand-de-Comminges¹³ ; d'Auger de Montfaucon, évêque de Couserans mort en 1303 et enterré à Saint-Lizier¹⁴ ; de Bertrand Camiato, évêque d'Albi mort en 1337 à Albi¹⁵ ; de Bernard de Bonneval, abbé de Saint-Guilhem-le-Désert mort en 1317, inhumé dans son abbaye¹⁶ ; et enfin du cardinal Arnaud Novelli mort en 1317, inhumé à l'abbaye de Fontfroide¹⁷.

L'absence d'inscriptions à l'intérieur de ces sépultures¹⁸, sauf la tombe de Bertrand de Miremont, enterré avec son sceau¹⁹, a engendré plusieurs bévues et même des erreurs, par exemple à Cahors. En publiant pour la première fois la tombe épiscopale découverte en 1872 dans la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale, Jean Malinowski l'attribua à Pons d'Antéjac, évêque de Cahors entre 1235 et 1236. Le gisant de l'évêque, conservé jusqu'en 1823, se trouvait alors dans cette chapelle à proximité du caveau funéraire²⁰. Cette identification a été contestée par Jean Calmon et par le père de Fonteville (sous le pseudonyme de Kadurk) ; ceux-ci ont proposé à leur tour une attribution soit à l'évêque Sicard de Montaigu mort en 1300²¹, soit de l'évêque Antoine de Luzech mort en 1509²². Les nouvelles recherches de Mireille Bénéjean-Lère²³, fondées sur l'analyse minutieuse des textes d'archives, ont donné raison à Jean Malinowski pour une identification en faveur de Pons d'Antéjac. Quant aux investigations entreprises en vue d'identifier la tombe découverte dans la cathédrale de Bayonne en 1853 et contenant de magnifiques tissus orientaux, elles s'avèrent décevantes. On peut seulement signaler que cette tombe avait été identifiée sans preuves valables comme étant soit celle de l'évêque Bernard Lacarre, mort vers 1210²⁴, soit celle d'Arnaud de Tia, mort en 1333²⁵.

Malheureusement un tiers des tombes en question ont été violées ou bouleversées au cours des siècles, et surtout à l'époque révolutionnaire. Dans les deux cas, les corps des défunts ont été transférés à la suite d'une reconstruction de l'église comme à Carpentras²⁶, ou d'une élévation comme à Saint-Hilaire²⁷. Toutes ces tombes, sauf quatre explorées lors des fouilles de Saint-Lizier en 1958²⁸, ont été découvertes fortuitement aux XVIIIe, XIXe et XXe siècle, à la suite de destructions ou de rénovations des édifices. Or, ces

11. E. Andreoli, B.-S. Lambert, *Monographie de l'église cathédrale Saint Siffrein de Carpentras*, Paris-Marseille, 1862, pp. 37-40 ; J.-J. Marquet de Vasselot, *Les crosses limousines du XIIIe siècle*, Paris, 1941, n. 9, pp. 186-188 ; J. Biance, «Les origines de la cathédrale Saint-Siffrein de Carpentras», *Provence historique*, 1979, t. 29, n. 118, pp. 408, 410-412 ; M.-M. Gauthier avec la participation de G. François, *Emaux Méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges*, t. 1, Paris, 1987, n. 288, pp. 228-229.
12. J. Malinowski, «Découvertes archéologiques à Cahors», *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 1873, pp. 49-52 ; J.-J. Marquet de Vasselot, *op.cit.* n. 100, p. 254.
13. Fiancette d'Angos, *Notre-Dame de Comminges*, Saint-Gaudens, 1876, pp. 53-55 ; P. Lavedan, R. Rey, *Luchon, Saint-Bertrand-de-Comminges et la région. Promenades archéologiques*, Paris-Toulouse, 1931, pp. 136-137, 207-209 ; J.-J. Marquet de Vasselot, *op.cit.*, n. 87, p. 246 ; *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale*, t. 8, Poitiers, 198, pp. 63-64.
14. L. Couture, «Découverte de tombeau d'Auger de Montfaucon, évêque de Couserans, dans le cloître de Saint-Lizier», *Revue de Gascogne*, 1877, t. 18, pp. 521-525.
15. E. Jolibois, «Découvertes faites dans le cœur de la cathédrale d'Albi», *Revue du Tarn*, 1893, t. 10, p. 219 ; de Riviers «Découvertes archéologiques et travaux dans la cathédrale d'Albi 1893-1894», *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1895, pp. 65-73.
16. J. Grasset, «La Société archéologique de Montpellier», *Mémoires de la Société archéologiques de Montpellier*, 1882-1884, t. 8, p. LXII ; J.-J. Marquet de Vasselot, *op.cit.*, n. 122, p. 270.
17. Rozaud, «L'abbaye de Fontfroide», *Illustration* du 14.1.1911, p. 31 ; «Fontfroide (Aude)», *Revue de l'art chrétien*, 1911, p. 63.
18. Dans le tombeau découvert en 1883 à la proximité de fondations de l'ancien maître-autel de la cathédrale d'Agen on a trouvé «un lingot de plomb complètement oxydé» placé près de la cavité aménagée pour la tête du défunt. Ce «lingot» constitue probablement la tablette servant à l'identifier l'évêque enterré. G. Tholin, «Le Musée d'Agen», *Bulletin Monumental*, 1885, t. 51, p. 14.
19. Le sceau devait être conservé dans le trésor de la cathédrale de Saint Bertrand-de-Comminges ; il n'a jamais été correctement publié. Les trouvailles de sceaux dans les tombes épiscopales sont rarissimes. En France, nous connaissons seulement la déposition de la matrice de sceau dans la tombe de Jean Brice abbé de Provins mort environs 1266 (J.-P. Laporte, «Une crosse provenoise à Francfort», (sous presse)). Les empreintes des sceaux ont été trouvées également dans la tombe d'Ulger évêque d'Angers mort en 1148 (L. de Fracy, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, t. 3, Angers, 1910, pp. 132-142) et dans quatre tombes des évêques de Rennes du XIIe siècle (L. Palustre, «L'ancienne cathédrale de Rennes, son état au milieu du XVIIIe siècle d'après les documents inédits», *Bulletin Monumental*, 1883, t. 49, pp. 615-617).
20. J. Malinowski, *op.cit.*, pp. 50-52 ; M. Durliat, «La cathédrale Saint-Etienne de Cahors, architecture et sculpture», *Bulletin Monumental*, 1979, t. 137, p. 194.
21. J. Calmon, «Présentation du Trésor de la cathédrale de Cahors», *Revue religieuses de Cahors et de Roc-Amadour*, 1931, t. 42, p. 499 ; M.-M. Gauthier, G. François, *op.cit.*, n. 231 a, b, p. 195.
22. Kadurk (père Fonteville), *Notice sur quelques objets anciens*, Cahors, 1882.
23. M. Bénéjean-Lère, «Les crosses des évêques de Cahors au XIIIe siècle», *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 1988, pp. 15-36.
24. V. Dubarrat, J.-B. Dumaratz, *Recherches sur la ville et sur l'église de Bayonne*, t. 1, Bayonne-Pau, 1910, pp. 362-363, 494-498 ; R. Cuzacq, *La cathédrale de Bayonne. Les tombeaux du cloître et de la salle capitulaire, le costume épiscopal de Bernard de Lucarre*, Mont-de-Marsan, 1956, pp. 37-44.
25. L'attribution à «Arnaud de Tia archevêque de Bayonne» (sic) mort en 1333 provient de E. Haraucourt, *Histoire de la France expliquée au Musée de Cluny ; guide annoté part salles et par séries*, Paris, 1922, p. 171, qui a confondu le chausse en soit provenant de Villeneuve est attribué à Arnaud de Tia (?) † 1333 (n 6528) avec le chausse trouvé en 1853 dans une tombe dans la cathédrale de Bayonne (n 6526) du catalogue E. de Sommerard (E. de Sommerard, *Musée de thermes et de l'hôtel de Cluny. Catalogue et description des objets d'art*, Paris, 1889, pp. 519-520). En plus E. Haraucourt a qualifié d'une façon erronée Arnaud de Tia d'archevêque Bayonne, tandis que Arnaud de Tia n'a jamais siégé à Bayonne, siège suffragant d'Auch. Cette attribution fautive a été suivie par M. Beaulieu, «Les ornements à Notre-Dame aux XIVe et XVe siècle», *Bulletin Monumental*, 1967, t. 127, pp. 264-265.
26. Voir note 11.
27. A. Du Mège, «Le tombeau de S. Hilaire», *Mémoires de la Société archéologique du Midi de France*, 1834, t. 1, pp. 84-86.
28. A. France-Lanord, «La fouille des sépultures du caveau funéraire de l'église de Saint-Lizier», *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1958, pp. 144-146.

**Fig. 1.**

Saint-Lizier (Ariège),
plan de tombes
découvertes dans
l'ancienne cathédrale
en 1858. D'après A.
France-Lanord.

excavations furent rarement faites par des archéologues, elles sont décrites selon la capacité d'observations des chercheurs, et ne sont d'ailleurs pas toutes publiées.

Il faut souligner, en ce qui concerne le choix du lieu d'inhumation, l'orientation et l'aménagement de la tombe. Les sépultures ecclésiastiques des provinces pyrénéennes ne diffèrent pas de celles des prélats dans les autres provinces françaises ou ailleurs dans l'Europe, où ils se trouvent enterrés à l'intérieur de l'enceinte ecclésiastique. On peut seulement constater qu'on a préféré ici le dispositif de la «sépulture murale» aux autres implantations liées au sol, quel que soit le niveau auquel le corps a été placé dans son

cercueil : soit au-dessus du sol, soit au-dessous, dans un sarcophage visible et accessible, ou au contraire enterré et invisible²⁹.

En général, tout le mobilier était déposé auprès du défunt, dans son sarcophage en pierre ou à l'intérieur du cercueil de bois. En ce qui concerne la sépulture : «*Les clercs, s'ils sont ordonnés, sont revêtus ou parés des insignes de leurs ordres*» — précise Guillaume Durant, évêque de Mende, liturgiste du XIII^e siècle³⁰. Cette règle s'applique à la plupart des tombes de personnages ecclésiastiques importants. Les exceptions, vraiment rares, sont justifiées, soit par la volonté du défunt d'exprimer son humilité, comme dans les tombes de Moissac³¹, soit par les impératifs du transport.

Des vestiges des vêtements liturgiques et pontificaux ont été découverts dans un tiers de ces tombes. La façon dont ces sépultures et leur contenu ont été naguère décrits ne permet pas de différencier des autres les vêtements pontificaux, à l'exception des mitres signalées à Bayonne³², à Saint-Lizier dans la tombe B³³ et à Tarbes³⁴. Aujourd'hui nous sommes donc à la merci des différents facteurs ayant déterminé la destruction ou la conservation des sépultures. Le fouilleur qui néglige les vestiges textiles laisse disparaître de précieux indices. Toutefois, en l'absence d'autres renseignements, on peut encore signaler la présence de plaques de gants émaillés : à Albi³⁵ — dont deux datables de la fin du XIII^e siècle — et à Cahors³⁶, ainsi que d'autres ornées de pierres précieuses trouvées à Moissac³⁷.

L'anneau, symbole du pouvoir spirituel de l'évêque, apparaît dans les tombes dès les VII^e siècle. Cet anneau passé au doigt de l'évêque défunt était le même que celui

29. Pour les «tombes murales» voir : R.-A. Sénac, «La sépulture d'un évêque retrouvée dans le mur de la cathédrale de Lescar en 1985. Etat de question et problématique». *Revue de Pau et du Béarn*, 1993, t. 20, pp. 11-40.

30. Guillaume Durand, *Manuel des Divins Offices*, éd. Ch. Bartélemy, t. I, Paris 1854 (ch. XXXV, J 40), p. 113.

31. M. Vidal, «Fouilles de l'Abbatiale Saint-Pierre de Moissac (1961-1962)», *Bulletin archéologique, historique et artistique du Tarn et Garonne*, 1962, t. 88, p. 105.

32. V. Dubarrat, J.-B. Daranatz, *op.cit.*, p. 495.

33. A. France-Lanord, *Ancienne cathédrale de Saint-Lizier (Ariège) Comptendu de fouilles effectuées dans le caveau funéraire les 13 et 14 août 1958*, ms. Direction du Patrimoine, Paris, p. 5.

34. L. Caddau, *Monographie de la cathédrale de Tarbes*, Paris-Tarbes, 1911, p. 112.

35. Voir note 15.

36. Voir note 20.

37. M. Vidal, *op.cit.*, pp. 107-108 ; M. Méras, «Les découvertes archéologiques récentes à l'abbaye de Moissac», *Les monuments historiques de la France*, 1963, t. 9, p. 103.



qu'il avait porté pendant sa vie. C'était son anneau nuptial, le symbole de son mariage mystique avec l'Église³⁸. Dans les diocèses pyrénéens nous en trouvons dans douze tombes contenant les insignes pontificaux. Il s'agit toujours de tombes anonymes mais, selon toute vraisemblance, épiscopales. L'absence des bagues dans les autres tombes peut être expliquée par le pillage ou encore par le transfert de certaines sépultures.

A ma connaissance, aucune bague n'a été retrouvée dans la tombe d'un abbé, malgré le fait que certains d'entre eux aient joui du privilège de la porter³⁹. Ainsi, s'expliquerait l'absence de cet insigne dans la tombe abbatiale découverte à Saint-Guilhem-le-Désert. L'anneau trouvé à Moissac proviendrait donc, peut être, d'une sépulture épiscopale.

On peut supposer que, jusqu'à la fin du XIII^e siècle, les évêques ont été enterrés avec leurs propres anneaux pontificaux. Ceux-ci étaient toujours en or, munis d'une pierre précieuse, le plus fréquemment un saphir comme à

Albi⁴⁰ ou à Moissac⁴¹, ou encore d'une améthyste comme à Cahors⁴², d'un cristal de roche comme à Cahors⁴³ et à Saint-Lizier (tombe B)⁴⁴, et même d'un camée comme à Tarbes⁴⁵.



38. Dom P. Salmon, *op.cit.*, pp. 24-25.

39. E. Dacbowska, *Insignes et attributs des dignités ecclésiastiques dans l'archéologie funéraire*, (en préparation).

40. Voir note 15.

41. Voir note 37.

42. M. Bénéjean-Lère, *op.cit.*, p. 16.

43. Chanoine Albi, «Séance du lundi 25.11.1918», *Bulletin de la société littéraire, scientifique et artistique du Lot*, 1919, t. 40, p. 36.

44. A. France-Lanord, *op.cit.*, pp. 10-11. Malheureusement, aucune des pierres exécutées n'a jamais été soumises à analyse gemmologique.

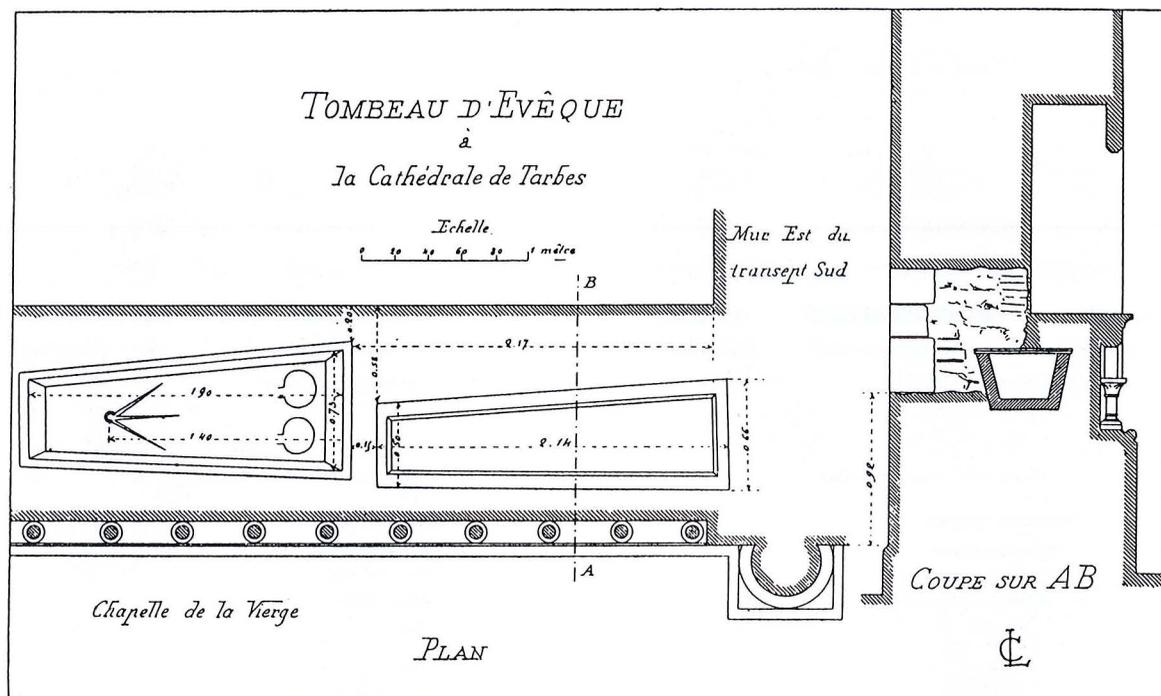
45. L. Caddau, *op.cit.*, p. 112. Il s'agit plutôt d'un camée de production vénitienne redite dans la manière antiquisante. Voir : E. Coche de la Ferté, «Deux camées de Bourges et de Munich, le doge Ranieri Zeno et la renaissance paléochrétienne à Venise au XIII^e siècle», *Gazette de Beaux-Arts*, 1960, année 102, pp. 257-280 ; H. Wentzel, «Mittelalterlichen Gemmen in der Sammlungen Italiens», *Mitteilungen des Kunsthistorisches Institutes in Florenz*, 1959, t. 7, p. 247.

Fig. 2.

Saint-Lizier (Ariège), crosses épiscopales découvertes dans la tombe A dans l'ancienne cathédrale. D'après A. France-Lanord.

Fig. 3.

Tarbes (Hautes Pyrénées), plan des tombes épiscopales découvertes dans la cathédrale.
D'après L. Caddau.



Dès la fin du XIII^e siècle, les prélats ont été enterrés également avec des bagues en argent ou en cuivre décorées d'un cabochon en verroterie, comme à Bayonne⁴⁶. Toutefois, il faut signaler dans la tombe murale de Lescar⁴⁷, ainsi que dans la cathédrale d'Agen⁴⁸, la découverte de bagues en or dépourvues de leur pierre et dans la tombe A de Saint-Lizier⁴⁹, celle d'une bague également en or ornée d'un cabochon de verre. S'agit-il d'un démontage de la gemme véritable remplacée par du verre en raison de l'usage funéraire ? Ou bien considérait-on le cabochon en verre suffisamment digne pour figurer sur l'anneau de l'évêque ?

Dans la tombe découverte en 1918 dans la cathédrale de Cahors on a trouvé une bague en or portant un cristal de roche, dont la monture a la forme d'un dauphin à deux têtes et dont l'anneau est incisé à l'intérieur d'une inscription en langue d'oc datable de la deuxième moitié du XIII^e siècle : *DE LAS PEIRAS DE SAINT BRANDA* — «des pierres de Saint Brandan». La teneur d'une telle inscription, se référant à des reliques de Saint Brandan (484-578), abbé de Claufert en Irlande, révèle peut-être l'existence, à l'intérieur du chaton, d'un réceptacle pour conserver les reliques. Les reliques de Saint Brandan étaient vénérées à Notre-Dame d'Aynes près de Conques et à Rodez⁵⁰. Nous connaissons plusieurs cas de cabochons percés enterrés dans les tombes épiscopales, comme par exemple à Nantes⁵¹ ou à Moissac⁵². Cette perforation était-elle intentionnelle ?

Le *baculus pastoralis*, c'est-à-dire la crosse, symbole du pouvoir temporel apparaît dans les tombes dès le Xe siècle. Nous le retrouvons aussi bien dans les tombes épiscopales que dans les tombes abbatiales.

Dans les provinces ecclésiastiques pyrénéennes françaises nous connaissons seize tombes contenant des crosses accompagnant les dépouilles mortelles d'évêques et d'abbés. Or, dans quinze sur dix-neuf des tombes de cette région, il s'agit de crosses en cuivre, doré et émaillé, provenant des ateliers de Limoges fabriquées, selon M.-M. Gauthier, entre 1185 et le milieu du XIV^e siècle⁵³. Ces crosses limousines constituent presque un sixième de toutes les crosses émaillées

46. V. Dubarrat, J.-D. Daranatz, *op.cit.*, p. 497.

47. R.-A. Senac, *op.cit.*, p. 16.

48. G. Tholin, *op.cit.*, pp. 12-16.

49. A. France-Lanord, *op.cit.*, pp. 10-11.

50. *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale*, t. 9, Poitiers, 1984, pp. 88-89.

51. A. Legendre, «Découverte d'un tombeau d'un évêque dans la cathédrale de Nantes», *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1888, t. 27, pp. 48-50.

52. M. Vidal, *op.cit.*, p. 103.

53. Je remercie Mmes M.-M. Gauthier et G. François du Corpus des Emaux Méridionaux, de tous les précieux renseignements qu'elles ont bien voulu me communiquer.

de cette origine trouvées en France et un septième des crosses trouvées en Europe continentale, d'après mon répertoire des crosses en œuvre de Limoges datées ou datables entre 1185 et 1350, trouvées enfouies au nombre d'une centaine⁵⁴. L'établissement de cette liste nous a permis de constater que la majorité écrasante des découvertes archéologiques de crosses limousines a été faite sur le territoire français et spécialement dans les provinces ecclésiastiques de Bourges, Auch, Bordeaux, Tours et Sens. Mais, les quinze crosses provenant des provinces ecclésiastiques pyrénéennes de Novempopulanie et de Narbonaise peuvent être facilement comparées avec les onze crosses trouvées dans la province ecclésiastique de Tours, les dix-sept découvertes en Aquitaine première, dans la province de Bourges dont Limoges est suffragant, ou enfin avec les vingt et une crosses de Sens et de Paris.

On ne doit pas exclure que cette prédominance, sur le territoire qui nous occupe ici, ne soit déterminée que par les lacunes de nos connaissances. Une crose limousine solide et enrichie d'émaux attire sans doute davantage que d'autres l'attention du fouilleur. En outre, on ignore si les crosses limousines sont restées conservées dans les cathédrales ou dans les abbayes et si elles furent utilisées encore longtemps par les successeurs du premier destinataire.

En dehors des crosses provenant directement des ateliers de Limoges, on peut citer la crose en bronze doré et ciselé trouvée en 1985 dans une tombe murale à Lescar, confectionnée dans la première moitié du XIIe siècle et attribuable à un atelier actif peut-être à Lescar même⁵⁵. Quant à la crose en bois contenant un médaillon représentant saint Michel et l'agneau trouvée à Saint-Lizier (tombe A)⁵⁶, elle devrait être tenue pour un pastiche d'une crose limousine plus ancienne.

D'autre part, nous connaissons dans les diocèses pyrénéens quatre crosses différentes de celles de Limoges et n'ayant pas eu une utilisation funéraire. La crose dite «de Saint-Lizier», conservée dans la cathédrale de Saint-Lizier, offrant une volute d'ivoire baguée de trois anneaux d'argent portant des inscriptions, est datable de la fin du XIe siècle⁵⁷. La crose dite «de saint-François de Sales» (1567-1622), est datable de la fin du XIIe siècle : confectionnée en bronze doré et terminée par une simple volute, elle a été déposée en 1830 dans le trésor de la cathédrale de Bayonne⁵⁸. La crose en bronze doré et ciselé, contenant à l'intérieur de la volute l'agneau divin, trouvée quelques années après la Révolution derrière l'autel majeur de l'abbatiale de Saint-Genis-des-Fontaines, est datable de la deuxième moitié du XIIIe

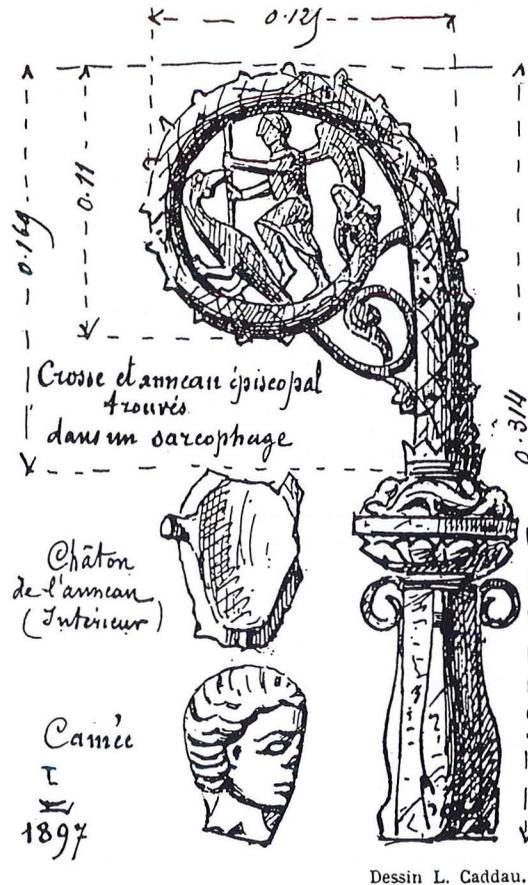


Fig. 4.

Tarbes (Hautes Pyrénées), anneau munis d'un camée et la crose limousine Saint Michel trouvés dans la tombe située dans le transept sud de la cathédrale. D'après L. Caddau.

siècle⁵⁹. Enfin, la crose dite «de Saint-Hilaire de Carcassonne», en ivoire de narval, porte les armes de l'abbé Bertrand de Touron mort en 1340⁶⁰.

54. E. Dąbrowska, «Les crosses limousines dans l'archéologie funéraire, sources de l'histoire ecclésiastique du Moyen Âge», *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1995, t. 103, pp. 52-86.

55. M.-M. Gauthier, «Insignes des dignités épiscopales en Novempopulanie», *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1994, (sous presse).

56. A. France-Lanord, *op.cit.*, p. 9.

57. Siadoux, «Note sur une mitre et une crose», *Bulletin Monumental*, 1865, t. 31, pp. 85-87.

58. V. Dubarat, *Une crose de saint François de Sales au trésor du Chapitre de Bayonne*, Bourges, 1890.

59. *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale*, t. II, Poitiers, 1986, pp. 126-127; Catalogue d'exposition *Catalonia Medieval*, 20.5.-10.8.1992, Barcelona, 1992, n° 2, 42, p. 176.

60. H. Sivade, «A propos des pièces armoriées à l'exposition d'art religieux Audois du XIe et XVIe siècle», *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, 1931-1936, 3e s., t. 4, pp. 351-352. Dom E. Martène, dans son *Voyage littéraire*, déclare avoir vu à l'abbaye Saint-Hilaire une crose en ivoire portant l'inscription: *Ave Maria gratie plena Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui* ayant appartenu à saint Hilaire. Dom Martène, Dom Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, t. 2, Paris, 1717, p. 51.

La prédominance des crosses limousines dans l'archéologie funéraire de la région du piémont pyrénéen peut être expliquée par l'état de nos connaissances, mais révèle aussi le goût des prélats pour l'Œuvre de Limoges. Ces émaux offrent à la topographie chrétienne des sources datées et datables ; elles servent de témoins et de termes chronologiques aux complexités de l'anthropologie ; elles fournissent même certaines clefs à l'interprétation de la politique ecclésiastique pour les passages pyrénéens.

La fourchette du temps entre la confection et la déposition d'une crosse dans la tombe varie pour nos objets d'une année à cent ans. A défaut de tombes bien identifiées, la seule crosse qui peut être considérée comme contemporaine du pontificat du prélat avec le corps duquel elle était enterrée est la crosse limousine de Cahors représentant l'Annonciation, datable par son style entre 1235 et 1240. Cette crosse trouvée dans la tombe de l'évêque Pons d'Antéjac (1235-1236) a été, selon toute probabilité, confectionnée pour lui. Nous connaissons aussi *a contrario* le cas de Carpentras, où la crosse limousine a été déposée au XIIIe siècle auprès du squelette de l'évêque Aymard décédé en 982, lors de la translation du corps dans la muraille du même édifice.

D'une façon générale, l'écart chronologique entre la fabrication et la déposition d'une crosse dans la tombe ne dépasse pas cent ans dans nos régions. Mais, dans les autres provinces, cette période peut atteindre plusieurs siècles. Ce fait est observable tant en France qu'en Allemagne, en Pologne, jusqu'à la fin du XIVe siècle, et en Suisse jusqu'au XVe-XVIIe siècles ⁶¹.

Un cas spécifique et difficile à interpréter est celui de la tombe murale trouvée en 1985 dans la cathédrale de Lescar et remarquablement publiée par R.-A. Sénac ⁶². Cette tombe contenait une crosse déposée sur l'épaule du défunt et une bulle pontificale en plomb d'Eugène III (1145-1153) (peut-être fausse ?) placée sur la poitrine, mais aussi un double tournoi du roi Philippe le Bel frappé au plus tard en 1303. La tombe paraissait intacte, mais tous les objets trouvés auprès du squelette ne font pas nécessairement partie de la sépulture initiale. Les vêtements épiscopaux, la crosse, l'anneau, la bulle et peut-être les lentilles biconvexes ⁶³ ont été intentionnellement déposés auprès du corps. Mais les autres objets, à savoir la monnaie, l'éperon, les clous en fer et le fragment du vitrail, pouvaient avoir été apportés dans la terre utilisée pour remplir la cavité murale.

L'usage de «l'obole des morts» tellement répandu au Moyen Age ne touche pas les tombes ecclésiastiques. Toutefois, le double tournoi de Philippe le Bel, frappé en 1303 au plus tard, marque le *terminus post quem* de cette sépulture murale et implique nécessairement l'identification du défunt avec un prélat décédé après 1303. C'est peut-être, selon R.-A. Sénac, Raymond d'Ogeu, évêque de Lescar entre 1293 et 1311, ou bien un de ses successeurs, ou enfin un évêque étranger.

L'usage de la déposition des bulles pontificales dans les tombes est bien limité, en France et ailleurs, à la période assez brève située entre 1335 et 1456 ⁶⁴. La bulle d'Eugène III (dont l'authenticité est discutée) a pu avoir été déposée à la place de la bulle concernant l'évêque enterré, qui était inaccessible au moment des funérailles.

La tombe de Lescar ne peut être considérée comme «pauvre», mais plutôt comme provisoire. A la suite d'événements qui nous restent inconnus, on a inhumé le défunt, probablement sans cercueil, mais avec les insignes épiscopaux, dans l'épaisseur du mur de la cathédrale. Sa sépulture n'était marquée ni par une dalle, ni par une inscription, mais pourtant elle n'était point cachée. On ne peut pas exclure le fait que cet évêque ait été excommunié : comme tel, n'aurait-il pas eu le droit d'être déposé en terre bénite ⁶⁵ ? A-t-on attendu «les temps meilleurs» pour le transfert du corps ou pour la construction d'un monument funéraire, ayant ainsi oublié la tombe d'un évêque «muré» ?

61. E. Dacbrowska, Les crosses limousines..., pp. 57-58.

62. R.-A. Sénac, *op.cit.*, pp. 11-40.

63. On peut considérer comme telles le cristal de roche trouvé dans la tombe archiépiscopale (n° 19) dans la cathédrale de Brême. K.-H. Brandt, *Ausgrabungen im St. Petri-Dom zu Bremen*, Bd. 2, *Die Gräber des Mittelalters und der fruhen Neuzeit*, Stuttgart, 1988, pp. 88-89.

64. E. Dacbrowska, F. Comte, *op.cit.*, p. 218.

65. Dans sa thèse concernant de croit de la sépulture, A. Bernard a cité plusieurs cas où on refuse d'inhumer le défunt excommunié : par ex. en 1360, Pierre de Viltaines, évêque de Bayeux, mort sans avoir payé sa dette en cour de Rome, fut excommunié et son corps qui ne pouvait recevoir la sépulture chrétienne resta quatre-vingts ans déposé au château épiscopal de Neuilly. Il ne fut inhumé qu'en 1440, temps où la dette fut payée par Zenon, un de ses successeurs. A. Bernard, *La sépulture en droit canonique du décret de Gratien au concile de Trente*, Paris, 1933, p. 126.